

LA RÉANALYSE À L'ÉPREUVE DE LA PRODUCTIVITÉ LOCUTIONNELLE ET DES ROUTINES DISCURSIVES DE *DIRE*

Caroline MASSERON
Université de Lorraine, CREM

RÉSUMÉ

Le nombre et la variété des expressions et locutions construites à partir du verbe dire (à vrai dire) ou de l'une de ses formes fléchies (qu'en dira-t-on) a paru être un terrain propice pour envisager, à partir d'une base lexicale commune, l'option différenciée de la coalescence et de la réanalyse. Après avoir rappelé la construction verbale et le sémantisme de dire (dire-déclarer et dire-signifier), l'article s'attache d'une part à repérer quelques-unes des propriétés communes qui caractérisent les tours coalescents (aspect résultatif du dit et figement de pronoms antéposés); d'autre part l'article relève les usages modaux des routines conversationnelles qui tendent à forger de nombreuses clauses de commentaire. Les constructions à rection faible (je veux dire, on va dire) se voient en quelque sorte « parachevées » avec la réanalyse des formes interlocutives dis (dis donc) dont la construction et le sens d'origine du verbe se sont estompés au profit d'une fonction nettement pragmatique.

ABSTRACT

The number and variety of expressions and phrases based on the verb dire (à vrai dire: actually, to tell the truth) or one of its inflected forms (qu'en dira-t-on: what will people say?; le qu'en dira-t-on: gossip) make them a promising subject for investigating the contrasting options of coalescence and reanalysis based on a common lexical basis. Having summed up the verb construction and the semantics of dire (dire-declare and dire-signify), this article aims, on the one hand, to characterize some of the properties coalescing constructions have in common (the resultative aspect of dit and the frozenness of anteposed pronouns), and on the other hand to illustrate the modal uses of routine phrases which tend to create numerous comment clauses. Weak-rection constructions (je veux dire, on va dire) find themselves "perfected", as it were, in the reanalysis of interlocutive forms with dis (dis donc), whose construction and original semantics have faded to be replaced by a clearly pragmatic function.

À la faveur sans doute de sa fréquence d'emploi¹, du rôle générique qu'il joue pour les verbes de parole et de sa fonction autonymique, *dire* présente l'intérêt d'offrir aussi bien des exemples qui formellement s'apparentent à la coalescence (*c'est-à-dire*)² ou au contraire à un dégroupage d'éléments régis (*ça veut dire quoi*)³. Le verbe nous a paru être un observatoire possible des mécanismes de changement linguistique. Peut-on, à partir des tours contemporains attestés du verbe *dire*, identifier des facteurs facilitant l'un ou l'autre des phénomènes impliquant une réanalyse (*ça me dit rien*)⁴ ?

- a) D'un point de vue lexicologique, on connaît le nombre et la variété des locutions qui recourent aux formes du verbe, fléchies ou non (*dire, dit, va dire, disant, dirait*) telles qu'elles sont attestées dans les dictionnaires contemporains, dictionnaires de langue standards (*Lexis* 2002 et *Brio* 2004) ou dictionnaires de locutions et expressions (Rey et Chantreau 2003, Bernet et Rézeau 2008 et 2010). C'est ainsi que nous avons forgé un recueil de collocations et formules en *dire* qui s'élève à environ 150 tours, non comptées leur fréquence respective ni les variations flexionnelles quand elles ne sont pas pertinentes.
- b) Notre hypothèse est que la phraséologie de *dire* est susceptible d'offrir un terrain d'observation intéressant pour des phénomènes différenciés de réanalyse compte tenu des ressources de la variété observée. De son côté, la perspective de la réanalyse peut sensiblement contribuer à renouveler l'examen des phénomènes de *figement*, étant donné l'importance qu'elle accorde aux formes contemporaines du français *avancé*.
- c) Le choix du verbe *dire* permet de bénéficier des très nombreux travaux dont l'une ou l'autre de ses formes ont été l'objet, qu'elles aient été envisagées en diachronie et sous l'angle de la grammaticalisation (citons *ledict*, Guillot 2003, Mortelmans 2003 ; *ne dire mot*, évoqué

¹ Nous nous sommes efforcée de tirer le meilleur profit des observations faites par les relecteurs de ce travail – anonymes ou non (Danielle Coltier notamment). Qu'ils soient tous vivement remerciés et qu'ils veuillent bien excuser les erreurs ou obscurités que l'article comporterait encore malgré leur vigilance.

² La coalescence est entendue comme la « perte de frontière » (les traits d'union de *c'est-à-dire*), issue d'un phénomène de « soudure » et impliquant une perte d'autonomie syntaxique (Marchello-Nizia 2006 : 40).

³ Le dégroupage syntaxique, à l'inverse de la coalescence, correspond à une « scission » (Béguélin 2004 : 141). C'est ainsi que dans notre exemple l'objet direct de *dire* se voit en quelque sorte « dédoublé » sous l'influence du tour interrogatif en *ça* qui « agentise » l'ancien objet, *ça et quoi* (cf. *infra*, notre point 3.3.3).

⁴ La réanalyse, à l'interface du discours et de la syntaxe, engage la possibilité d'une double interprétation, micro-syntaxique (la rection du verbe *dire*) et macro-syntaxique ; par exemple, une formule en *dire* prend le statut de clause commentative et elle est le cas échéant ambiguë : une ou deux clauses dans *disons trois heures ?* Seule l'interprétation en deux clauses autorise la permutation des deux segments.

par Marchello-Nizia 2006 : 121-122 ; *soi-disant*, Féron à paraître), ou bien en synchronie et analysées comme des marqueurs discursifs de pragmatization (*dis, disons*, Dostie 2004 ; *on va dire* Kuyumcuyan 2008).

- d) Au plan méthodologique cependant des difficultés surgissent, si l'on considère que la pertinence des expressions en *dire* et la problématique de leur réanalyse tiennent à la complémentarité nécessaire des domaines d'étude, syntaxe, sémantique et pragmatique. Une chose est de sonder intuitivement les tendances à la variation des formes, une autre est d'en étayer la dynamique de changement. Nous avons procédé de la façon suivante : nous nous sommes fondée sur la construction verbale et le sens lexical du verbe *dire* (première partie), pour nous interroger sur ce qu'il advient de ce donné morphosyntaxique et lexical, dans tel ou tel tour en *dire*, sous les deux angles successifs de la coalescence (deuxième partie) ou du dégroupage syntaxique et du changement de niveau d'analyse (troisième partie). Non seulement la complémentarité des domaines donnera un fil conducteur à l'étude présentée et devrait se révéler utile pour neutraliser, un tant soit peu, les effets de dispersion théorique et pratique, difficiles à contrôler ; mais peut-être, l'analyse des changements devrait-elle en retour aider à réviser une trop grande étanchéité des domaines, comme le déplore Apothéloz (2003 : 251) : « la terminologie manque [pour] désigner de façon appropriée le décalage [...] entre la construction apparente telle que la manifeste le donné morphosyntaxique et son fonctionnement sémantique et discursif ».

1. CATÉGORIE, CONSTRUCTION VERBALE ET SÉMANTISME DE *DIRE*

Pour commencer, rappelons les propriétés et composantes standards du verbe. *Dire* dénote, prototypiquement, un acte locutoire dans une sorte d'*hyperphrase* sémantique dont les rôles occupent les places syntaxiques identifiées dans l'*hyperphrase* : *quelqu'un dit quelque chose à quelqu'un* (Charolles 1976).

1.1. Une catégorie essentiellement verbale

La catégorie de *dire* est essentiellement verbale. Les dérivés sont peu nombreux ou étroitement inscrits dans la catégorie verbale d'origine : les *dirés* (*le dire*) de quelqu'un, l'*indicible* peur (*indiciblement* est signalé dans le *Brio*). Et, fait remarquable, l'objet du dire n'est pas disponible sous la forme d'un nom directement dérivé. Ce sont les noms *parole(s)*, du verbe intransitif *parler*, ou *mot(s)* qui viennent compenser ce vide catégoriel. Les

dérivés de *dire* (outre ceux qui sont formés sur la base de l'élément *dict.*-⁵) sont plus nombreux, venant en quelque sorte « spécialiser » le dire. Notons que si la construction lexicale permet encore de calculer le sens de *prédire*, *maudire*, *médire*, *contredire*, ce n'est plus tout à fait possible avec *redire* quand il est intransitif et qu'il a le sens d'« objecter, critiquer » (*avoir à, trouver à redire* ; *rien à redire*), *re-dire* comme lexie en construction libre signifie « dire une nouvelle fois, répéter⁶ ». Mais les deux sens d'« objecter » et de « répéter » se recouvrent partiellement si l'on considère que (*n'avoir rien à redire* est interprétable en « rien de particulier à ajouter » et l'usage en contexte d'un énoncé tel que *tu trouves toujours à redire* maintient le sens de « critiquer » pour *redire*, sous l'effet de la locution verbale (formant un dispositif⁷) *trouver (avoir) quelque chose (rien) à (dire, ... faire, manger)*.

1.2. Les collocations en *dire* + N_{pluriel} (*dire des horreurs*)

Autre fait remarquable du verbe *dire* : les noms lexicaux qui le complètent et les deux paradigmes qui les constituent. Dans le premier, le nom au pluriel désigne les propos de façon négative : *dire des horreurs*, des *mensonges*, des *choses désagréables* (*bizarres, curieuses*), des *conneries*, des *sottises*, des *âneries*. Le jugement négatif au sujet des propos émis se substitue au contenu des propos lui-même (de quoi a-t-il été question ?). Dans le second paradigme, encore plus limité, *dire* équivaut à « proférer » avec une valeur performative. L'objet du dire y est doté d'une référence religieuse : *dire la messe* et *dire une prière* (le nom de la prière est possible : *dire un Notre Père*) ; on dit sans doute aussi *un poème* ou *une poésie* ou *un texte* (dans un cours de théâtre par exemple), mais pas ou plus difficilement *un résumé* ou *un récit* sauf à considérer qu'il s'agit de les lire à haute voix, en contexte scolaire par exemple.

Au-delà de ces noms référentiellement pleins, notons que les collocations avec *dire* font un usage non négligeable du nom *chose(s)* au singulier ou au pluriel, en position de complément direct et ouvrant le cas échéant la possibilité d'une expansion : *il m'a dit une chose, quelque chose, qui m'a fait plaisir* ; *la première (dernière) chose que je dirai* ; *dire autre chose, la même chose* ; etc. Enfin, signalons la collocation de *dire* et de *mot* (Sg) qui ne se trouve qu'en contexte de modalité négative⁸ : *qui ne dit mot consent* ou *Il n'a pas dit un mot*. *Dire mot* est dans ce cas une périphrase pour « parler ».

⁵ Parmi eux rappelons *dictaphone*, *dictée*, *diction*, *dicton*, ainsi que *dictature* à partir du verbe *dicter* au sens de « stipuler et imposer ; commander » (*dicter sa loi*).

⁶ Par exemple dans : *il faudra te le redire combien de fois*.

⁷ Cf. Blanche-Benveniste *et alii* 1987² : 144 *et sq.*

⁸ À l'instar des séries négatives où varient les forclusifs et dont le figement est variable, *n'en (n'y) pouvoir mais*, *n'y voir goutte*, *ne rencontrer personne*, *n'aller nulle part*, *ne rien comprendre*, *ne jamais se décider*, *ne pas (plus) vouloir*.

1.3. La construction verbale complète (standard) du verbe *dire*

La construction verbale type du verbe *dire* est une construction ditransitive : N_0 *dire* N_1 à N_2 . Soit : Qn *dit* qc à qn. Deux constituants facultatifs devraient ou pourraient dès maintenant y être ajoutés : un adverbe de manière (+ Adv._{manière} : le dire *gentiment*, le dire *vite*, le dire *en y mettant les formes*, le dire *avec émotion*, etc.⁹) ; mais également un syntagme qui fixe l'objet de discours *au sujet duquel* est dit quelque chose, et que l'on appellera un complément de topicalisation (au sujet, à propos de N_3). Tous les deux sont favorisés par la réalisation pronominale de l'objet N_1 (*il faut le dire franchement*), du datif N_2 (*lui dire franchement*) ou du complément de topicalisation N_3 (*pour en dire quoi*). Le complément de topicalisation animé, antéposé ou non, est également possible : *Pauline m'a simplement dit de lui qu'il était infréquentable* ; lui, *Pauline m'a dit qu'il...* De même, c'est comme complément (indirect) de topicalisation que nous interpréterons le réfléchi des tours attributifs en *dire* comme *ils se disent fatigués* (« ils disent d'eux qu'ils sont fatigués »). Enfin, concernant l'adverbe dit « de manière », on en trouve la trace dans le morphème interrogatif *comment*, commutable avec *ainsi* ou *comme ça* : *comment tu dis ça en anglais, ça se dit ainsi ou ça se dit comme ça*.

L'agent du dire, N_0 , est nécessairement un animé, humain ou assimilé. Outre les pronoms personnels sujets et les syntagmes nominaux désignant des animés, qui peut *dire* quelque chose ? Quelques entités, institutionnelles ou non, dont la profération verbale et signifiante (l'énonciation) constitue une propriété majeure, par exemple : *que dit le syndicat, le gouvernement, la météo, le règlement, la lettre, le texte*, etc. autant de N_0 auxquels est associé un agent humain. Les énoncés qui s'écartent de cette structure type et réalisent un N_0 non humain, notamment par l'intermédiaire de *ça* (cf. *infra*, notre point 3.3) – par exemple *ça (elle) te dit quelque chose cette photo ?*¹⁰ – nous incitent à leur porter une attention particulière.

Les formes d'énoncés simples et les fonctions syntaxiques ne peuvent pas s'examiner isolément, indépendamment du sens verbal de *dire* et de la distribution des rôles ou des valences qui caractérisent sa construction (Blanche-Benveniste 2002). Et nous allons maintenant nous intéresser au contenu sémantique du verbe *dire*, avec en mémoire les composants syntaxiques de sa construction standard.

⁹ Pas à proprement parler la « manière » et de construction plus ou moins contrainte, ajoutons les adverbiaux à valeur temporelle : *le dire maintenant, plus tard ; (Faut) autant le dire tout de suite*.

¹⁰ Une photo implique encore un agent humain. Ce sera moins le cas si l'énoncé renvoie au référent inanimé qu'elle représente : *ça te dit quelque chose cette rue (cette tabatière ; ce service à thé, etc.) ?*

1.4. Deux sens (le dire, le dit) ?

Au plan sémantique, deux significations dominent : « déclarer » et « signifier ». Le sens de *dire-déclarer* oriente l'énoncé sur la relation N_0-N_1 , où le rôle agentif du locuteur animé humain (l'énonciateur) est typiquement représenté par *il* et où l'objet du dire, N_1 , correspond au discours direct lui-même, que l'on démarquera ou non par des guillemets. La valeur prototypique, fondamentale, de *dire* est celle d'accompagner une « énonciation montrée » (Combettes 1990). N_1 , l'objet, est l'énoncé dit et montré tel (proféré, locuté), une parole-signe dans sa double face de forme d'expression et de sens, quand le verbe actualise le sens d'une action locutoire (le *dire*).

Le sens de *dire-signifier* privilégie au contraire un contenu de sens, le signifié de N_1 , soit la « substance de l'expression ». On pourrait paraphraser *dire-signifier* par « faire savoir » ou « faire comprendre »¹¹. On apparentera ce sémantisme à la construction du discours indirect *dire que-P*, dont la fonction principale réside dans la description d'un contenu dit ou impliqué (à comprendre). Par conséquent, au-delà des cas de discours indirect régi par le verbe *dire* dans sa réalisation lexicale pleine (*Pauline a dit qu'elle venait*), le sémantisme de *dire-signifier* est illustré par les occurrences de *vouloir dire* (*je voulais te dire que-P* ou *qu'est-ce que ça veut dire ça ?*).

Si l'on est d'accord pour isoler ces deux sens complémentaires du verbe *dire*, il reste à se demander si certains emplois, locutions, expressions, ou marqueurs discursifs, attestent toutes de l'une ou l'autre des valeurs ; ou si, *a contrario*, on a du mal à récupérer un sens lexical proche de *dire* qui soit compatible avec le sens global de l'énoncé¹². Par exemple qu'en est-il de l'interjection en *dis* (*dis donc, eh dis donc au fait, ben dis donc*), où le verbe *dire* semble avoir perdu sa valeur lexicale pleine (*dis-lui que tu viens* que la transformation négative permet de tester : *ne lui dis pas que tu viens*) ? L'interjection *dis* n'ayant plus, en surface, toutes les valences de la construction verbale standard du verbe (N_1 en particulier), son caractère « phatique » renforce l'orientation intersubjective N_0-N_2 . On relève enfin que les trois formes fléchies de l'impératif (*dis, dites, disons*) ne semblent pas activer la même valeur sémantique : *dire-signifier* pour *disons* ; *dire-déclarer* pour

¹¹ D. Coltier me rappelle la valeur d'acte indirect du verbe au présent et à la première personne, sous la négation suivie d'une correction, et les implications rejetées ou assumées par le locuteur : *je ne dis pas que-P, (ce que) je dis simplement (c'est) que-P'* (Martin 1987 : 48-49, « il y a dire et dire : grande est la distance entre *énoncer p* et *énoncer p en assumant sa vérité* »).

¹² Par exemple (*infra*) on glosera *ça te dit ?* par « t'as envie ? », « ça te plairait ? », gloses qui sont a priori éloignées de *dire-déclarer* ou de *dire-signifier*. Un autre usage contemporain, *ça me parle*, n'est pas sans rappeler *dire = plaire*, opérant une saisie spécifique comparable de « signifier ».

*dis*¹³. L'observation des emplois contrastés de *dis* comme impératif standard ou au contraire comme « marqueur discursif » (Dostie 2004) offre donc un terrain tout indiqué pour engager une étude des phénomènes de réanalyse.

2. COALESCENCE DE QUELQUES CAS ATTESTÉS

Dans notre corpus¹⁴, les cas de soudure, de « fixation morphosyntaxique » (Féron à paraître) ou d'agglutination achevée font l'objet d'une étude diachronique (Mortelmans 2003, Marchello-Nizia 2006, Combettes 2006). En synchronie, nous relevons une série limitée de formes pour lesquelles le figement est – plus ou moins – avéré, et la double analyse perdue. Ne subsiste pour les tours considérés qu'une seule interprétation, des deux points de vue morphosyntaxique et sémantique. Nous commentons succinctement *soi-disant* avant de revenir à la série fermée des formes de *dire* dont le changement linguistique est provisoirement considéré comme terminé.

2.1. Figement et réanalyse de *soi-disant* : un cas de graphie remotivée

Soi-disant introduit un commentaire, intra- ou extra-prédicatif et polyphonique, qui marque, sémantiquement, le soupçon sur un N ou un énoncé-P, jugé faux ou au moins douteux par le locuteur : *un soi-disant employé du gaz* ou *soi disant* (, que) *il n'était pas là*.

Le figement accompli se manifeste à travers la forme tonique antéposée (*soi* vs *se*), la seule possible dans cet environnement et avec l'acception d'une « mise en doute ». La construction réfléchie, libre, ne préjuge plus de la fausseté du dire : *se disant employé du gaz, il m'a demandé où était le compteur*.

Une double analyse de *soi-disant* réside dans l'hésitation orthographique que posent aujourd'hui¹⁵ à d'assez nombreux scripteurs le tiret et surtout la graphie de [swa], *soi* réfléchi ou *soit* subjonctif. Nous interprétons cette hésitation de forme comme la trace d'une collusion sémantique et du *vague* qui en résulte : deux sens sont possibles mais l'un (*soit*) paraît plus « facile » à motiver¹⁶ (la catégorie du *verbe* et le *mode* subjonctif) que l'autre (*soi*)

¹³ Le phénomène paraît plus avancé avec l'impératif de *tiens* et *tenez*, où le sens lexical de l'impératif standard nécessite la présence d'un N₁ (*tiens bien l'échelle* ; vs *tiens t'es là ?*).

¹⁴ Outre les dictionnaires et le CFPP cités dans la bibliographie, signalons que nous avons recouru à des sources de données éparses mais fournies ; tout particulièrement les « séances de langage oral » dans des classes d'école maternelle, transcrites et analysées par les membres d'un groupe de recherche en didactique animé par notre collègue Pierre Peroz.

¹⁵ L'hésitation est en réalité plus ancienne et serait attestée dès le 18^e siècle (Féron, à paraître).

¹⁶ Les scripteurs sollicités pour qu'ils illustrent et justifient leur choix graphique sont des étudiants français. L'enquête est informelle.

dont la position et le cotexte (*disant*) sont jugées opaques¹⁷. Le *soi* réfléchi induit étroitement que la position défendue revient à l'énonciateur réfléchi du *disant* (l'employé de gaz dit *au sujet de lui-même* qu'il est un employé du gaz). Le locuteur, qui prend en charge la prédication tout entière *un soi-disant N*, conteste le dit en question (quel que soit N). Le figement n'est pas complètement perçu si le scripteur raisonne sur l'impossibilité d'une commutation avec d'autres réfléchis, *moi* au singulier (**moi disant*) ou *nous* au pluriel (**nous disant*) qui aboutit à le faire douter de la graphie *soi*. C'est alors qu'un *soit* subjonctif est intuitivement convoqué pour remotiver la mise en doute dont fait l'objet N₁ et vaut pour l'envisagement du procès de P et son rejet par le locuteur dans *soit disant qu'il était pas au courant* (... en réalité il l'était).

2.2. Autres cas de coalescence en *dire* : hypothèses sur des propriétés communes

Les exemples suivants nous paraissent également relever d'une opération de figement, trace de coalescence dans plusieurs cas (soudure et recatégorisation) :

- (1) un (des) *on-dit(s)*
- (2) le (les) qu'en *dira-t-on*
- (3) *ledit* article
- (4) l'ouvrage *susdit*
- (5) autrement *dit*
- (6) *c'est-à-dire*
- (7) *c'est dit*
- (8) *soit dit* en passant
- (9) cela (ceci) *dit*
- (10) à l'heure *dite* (le jour *dit*)

Une majorité de ces tours recourent à la forme participe du verbe, *dit*, qui confère au procès une vision résultative (et/ou anaphorique) où le *dire-déclarer* est présenté sous son aspect accompli. Le changement de catégorie, du verbe au nom, des *on-dit(s)* valant pour des « rumeurs », et du *qu'en dira-t-on*, collectif qui anticipe sur des commentaires non moins malveillants, est d'autant plus frappant que la formation coalescente des composés demeure apparente (le tiret et l'hésitation possible sur la marque du pluriel). La recatégorisation en deux adverbiaux qui modalisent la reformulation (*autrement dit* et *c'est-à-dire*) ou en un connecteur anaphorique à valeur argumentative

¹⁷ Le sens « réfléchi » est inégalement accessible selon que l'on raisonne sur *un soi-disant rangement* ou *un soi-disant paillason*. L'inférence d'un énonciateur humain intentionnel et mis en doute par *soi-disant* se récupère plus facilement quand le contenu du propos est lui-même agentif (*rangement*).

(*ceci dit*) annonce sous une forme achevée et brève la vitalité des clauses¹⁸ pragmatiques en *dire*. Ajoutons enfin que plusieurs des exemples de figement cités saturant la place antéposée d'une forme monosyllabique, déterminant, locatif ou pronom : *ledit, susdit, qu'en dira-t-on*. L'antéposition d'un morphème bref est peut-être confirmée comme facteur de coalescence, si l'on considère une antéposition analogue dans plusieurs adverbiaux de modalité énonciative : *c'est peu dire, pour tout dire, pour ainsi dire, à vrai dire* (Féron 2007 ; Combettes et Kuyumcuyan 2007).

3. LE VERBE *DIRE*, UN ANALYSEUR DE ROUTINES CONVERSATIONNELLES

L'indication métalinguistique dénotée par le sens du verbe *dire* en fait un opérateur tout particulièrement indiqué pour régir une clause de commentaire modalisateur qui porte sur un énoncé adjacent.

3.1. Le verbe *dire*, attracteur de modalités

La présence de modalités dans l'environnement de *dire* constitue un facteur décisif dans les mécanismes mis en œuvre lors de la formation de marqueurs et d'expressions en *dire*. Nous tentons ci-dessous de dresser un tableau illustré par des exemples forgés, dans le but de répertorier les modalités possibles de *dire*, sans préjuger de la fonction pragmatique des énoncés (cf. Tab. 1).

Le recensement auquel on vient de procéder donne un aperçu des ressources de *dire* pour modaliser tout ou partie d'un énoncé. Le verbe entre ainsi dans un certain nombre de clauses de commentaire énonciatif ou interlocutif qui ponctuent les dialogues oraux ordinaires et dont la fréquence (nous) paraît importante¹⁹. Ces routines conversationnelles²⁰ (Klein et Lamiroy 2011) pourtant échappent à l'analyse systématique, dans la mesure où elles n'entrent que très partiellement dans l'étude des figements ou dans celle des locutions. Et l'on peut regretter (Pusch 2007) qu'un certain nombre

¹⁸ Rappelons qu'une *clause* est définie par la *Grammaire de la période* (2012 : 26-27) comme une unité minimale de communication, soit l'unité de base de la pragma-syntaxe. En l'occurrence, l'expression de clause *pragmatique* que nous utilisons constitue sans doute un pléonasma.

¹⁹ Voici, de façon très sommaire, les résultats obtenus à partir d'un sondage réalisé dans le corpus du CFPP2000, lequel se prévaut de 550 000 mots : sur les (environ) 1509 occurrences de *dire*, 199 *c'est-à-dire*, 137 *on va dire*, 67 *ça veut dire* contre 5 *ça veut pas dire*, 102 *pas dire*, 28 *on peut pas dire*, etc. le nombre total d'occurrences à l'infinitif (1509) est à rapporter aux deux formes fléchies *dis* (1404) et *dit* (1129). Les entretiens du corpus et la thématique (l'évocation de l'expérience du locuteur dans tel quartier parisien) sont propices à certains tours (impliquant notamment des propos rapportés) mais, en revanche, peu favorables pour d'autres (par exemple, les *dis/ dites* interpellatifs).

²⁰ Les expressions ne manquent pas pour désigner de telles séquences : *formules énonciatives* (Perrin 2013), *marqueurs pragmatiques* (Dostie 2004) ou plus largement *marqueurs discursifs* (Dostie et Puch 2007).

ne soit pas répertorié dans les dictionnaires consultés et que la manipulation des corpus oraux ne facilite pas toujours leur accessibilité et les calculs de fréquence²¹.

Modalité d'énoncé (interaction et intersubjectivité)	
Phrase impérative	<i>Dis-lui de se dépêcher un peu (dis-lui qu'il se dépêche un peu)</i> <i>Dis tu te dépêches un peu</i>
Phrase interrogative	Qu'en <i>dis</i> -tu ? Quoi ! qu'est-ce que tu <i>dis</i> ?
Phrase subjonctive	Que je te <i>dise</i> au fait, demain je ne suis pas là <i>Soit dit</i> en passant
Phrase exclamative	Et <i>dire</i> que je n'étais pas là pour voir ça À qui le <i>dis</i> -tu !
Modalité incidente au complément régi et subjectivité	
Restriction	Je te <i>dis</i> que ça
Modalité négative	Ça va sans <i>dire</i>
Instances de modalité	
Obligation	Faut <i>dire</i> qu'il ne faisait pas beau
Vrai, vérité	Pour <i>dire</i> (le) vrai (la vérité), à vrai <i>dire</i> (à <i>dire</i> vrai)
Devoir, obligation	Je dois <i>dire</i> que je ne m'y attendais pas
Vouloir, volonté	Il veut <i>dire</i> qu'il a faim
Possible, impossible	Enfin si on <i>peut</i> dire
Marqueurs de modalisation évaluative	
Approximation	<i>Disons</i> cent
Apparence	On <i>dirait</i> un (vrai) ours On <i>dirait</i> pas qu'il est déjà 9 h.
Euphémisation	C'est peu (beaucoup) <i>dire</i>
Reformulation	Autrement <i>dit</i>
Commentaire	Je me <i>disais</i> aussi

Tableau 1. – Valeurs modales de quelques expressions en *dire*

²¹ Les routines conversationnelles qui nous intéressent sont d'autant plus fréquentes que les interactions qui les accueillent sont spontanées, brèves, éphémères et donc difficiles à capter et comptabiliser.

Rappelons que des figures de discours comme la litote ou la prétérition (*c'est peu dire, je te dis pas l'ambiance, inutile de dire qu'il n'est pas venu*) renvoient à l'usage autonymique de *dire* (Authier-Revuz 1995) et modalisent, évaluent, le contenu propositionnel (*dire-signifier*) sur un mode allusif et dysphorique plutôt qu'elles ne le nomment.

3.2. *Dis* et *disons* : un exemple de réanalyse par changement de niveau ?

L'impératif est par excellence le mode de l'intersubjectivité : paradigme d'emprunt et incomplet, il confère à l'énoncé une signification comprise par l'interlocuteur comme une interpellation, une injonction faite pour qu'il *ajuste* son comportement ou son action au contenu verbal (Searle 1982 : 41). Le verbe *dire* à l'impératif a ceci de spécifique que l'action sollicitée est une action théoriquement verbale, c'est une parole²².

Pour commencer, voici des illustrations d'injonction à *dire quelque chose* ; l'action verbale a une implication pragmatique identifiée (politesse, information d'autrui, etc.) et le sens lexical de *dire* (« déclarer ») à l'impératif est activé :

- (11) *dis* bonjour à ta grand-mère (« salue ta grand-mère »)
- (12) *dis* comment tu t'appelles à la dame (« dénomme-toi, présente-toi »)
- (13) *dis-lui* que j'arrive dans cinq minutes (« fais-lui savoir que-P »)
- (14) *dis-lui* de mettre un pull (qu'il mette un pull) (« exprime-toi en sorte qu'il le fasse »)
- (15) *dites* trente-trois (« dites-le lentement, plus fort, en articulant correctement »)

Il n'en va plus de même dans l'exemple suivant où la signification du dit est contestée par le locuteur :

- (16) ose me *dire* que tu es fatigué (« tu n'oseras quand même pas dire que... »)

L'injonction de *dire* feint de conduire l'interlocuteur à *ne pas dire* pour effacer ce contenu propositionnel. L'interprétation littérale, *tu dois oser me le dire que tu es fatigué si c'est la vérité*, paraît ici peu vraisemblable. L'influence conjuguée de l'intonation et du verbe *oser* est ici capitale (*tu oses me dire ça, à moi ?*) : son effacement, *dis-moi que tu es fatigué* rend l'énoncé assez improbable (ou ironique). Notons que l'effacement du verbe *oser* a pour effet d'attirer l'attention sur le connecteur *que* et sur la valeur d'assertion ou de savoir partagé qu'il confère à que-P. Le changement du connecteur en une *si-P* reconfigure le dispositif :

- (17) *dis-moi si* tu es fatigué

²² C'est une propriété que *dire* partage avec d'autres verbes de parole (*explique-toi – parle – demande-lui – raconte*, etc.) et, en principe, la modalité interrogative (*tu viens ?*) mais l'acquiescement peut se résumer à une mimique.

Si percontatif, indice d'interrogation, pourrait s'accompagner d'une pause ou d'une permutation des deux segments, de la reprise pronominale et du trait hypothétique que prend alors *si-P* :

- (18) *dis-moi* / si tu es fatigué
 (19) si tu es fatigué *dis-le* moi et on s'arrêtera

Dis injonctif peut s'accompagner de l'un ou l'autre des pronoms, cataphorique de N_1 dans une opération de dislocation, ou datif :

- (19) *dis-le* que tu es fatigué
 (20) *dis-leur* (*dis-lui*) que tu es fatigué²³

Voyons à présent des exemples où *dis* a le rôle d'une interjection : le locuteur interpelle son interlocuteur et sollicite son attention sur le propos adjacent ou, tout au moins, sur les implications pragmatiques qu'il comporte et que l'interlocuteur est capable de calculer. Ce sont des actes indirects :

- (21) *dis* don(c) tu as vu le temps qu'il fait
 (22) *dis* ça t'ennuierait pas de baisser le son
 (23) *dis* ton frère est arrivé
 (24) *dis* tu te dépêches un peu

Dans ces exemples, la construction verbale et la valeur lexicale de *dire* sont fortement malmenées. Qui *dit* quoi à qui ? L'impératif du verbe *dire* ne garantit plus aucunement que l'interlocuteur doive produire une réponse verbale. S'il acquiesce à la sollicitation du locuteur, ce sera par un acte qu'il mettra en conformité pragmatique avec les énoncés. En l'occurrence, la réponse espérée est un acquiescement de confirmation (*oui oui*), ou en tout cas d'attitude partagée (étonnement : *non pas possible*) dans lequel l'interlocuteur montre qu'il a perçu les implications de l'énoncé.

De tels exemples ont en commun qu'il est impossible de considérer *dire* comme un verbe qui régit le second segment. La permutation des deux segments, le déplacement de *dis* en position finale sont possibles, et l'on peut tester l'incompatibilité de *dis* avec un pronom quand l'impératif est affirmatif :

- (25) ?*dis-le* ton frère est arrivé

Quant à la négation de *dis* interpellatif, elle oblige apparemment à revenir à un *dire* injonctif, mais dont la négation (*ne me dis pas*) figure par prétérition l'étonnement ou le désagrément du locuteur devant la situation :

- (26) ne me dis pas que tu n'as pas vu le temps qu'il fait (??tu as vu...)
 (27) ne me dis pas que tu ne peux pas baisser le son (?tu peux baisser le son)

²³ D'autres pronoms datifs mériteraient d'être convoqués : *dis-moi que-P*, mais aussi *dis-toi que-P*.

- (28) ne me dis pas que tu ne peux pas te dépêcher un peu (?tu peux te dépêcher)

La fonction pragmatique du marqueur *dis*, avérée, se solde par un affaiblissement du sens lexical et de la construction verbale de *dire*. *Dis* interpellatif n'implique plus que les deux acteurs de la communication, le locuteur donnant un signal préparatoire à son interlocuteur, et la position initiale de *dis* semble la plus naturelle. Marqueur de discours, *dis* confère à l'énoncé qui suit une valeur d'ajustement du monde et de l'action au dire qui suit l'interjection (le dit et ses implications).

Les fonctions de *dis* peuvent se répartir selon trois niveaux :

- i) Morpho-syntaxique : rection d'une que-P et maintien du sens lexical,
- ii) Pragma-syntaxique (interpellation de l'interlocuteur) : clause préparatoire d'un énoncé adjacent dont la modalité est indifféremment impérative, assertive ou interrogative. Le seul morphème grammatical compatible avec *dis-interpellation* est le pronom personnel datif (à N₂: *dis-moi* tu as vu...), ce qui atteste de la focalisation sur l'interlocution (N₀-N₂).
- iii) Clause interjective qui se « dégrammaticalise » : la seule combinaison possible est celle avec d'autres interjections pour former une séquence composée (*et ben dis donc, dis au fait*). L'étonnement – le cas échéant interrogatif – ou la protestation du locuteur sont signifiées par ces interjections.

Disons a un fonctionnement assez nettement distinct de celui de *dis*²⁴. Même comme recteur faible (Apothéloz 2003), il ne perd ni son sens lexical (métalinguistique) ni ses propriétés morphosyntaxiques :

- (29) *disons-le* il n'est pas très en forme
- (30) *disons (qu') il n'est pas très en forme*
- (31) *quand auras-tu fini ? - disons + dans une semaine* (« dans à peu près une semaine »)

Disons comme marqueur d'approximation du dire (*environ, on va dire ça comme ça*) procède d'un ajustement des mots à la situation (Searle 1982). L'énoncé témoigne d'une satisfaction relative du locuteur à l'égard de la proposition qu'il émet, mais il en admet le contenu (provisoirement, à ce stade de l'interaction).

La variété des valeurs d'usage de *dis* et *disons* est due à la conjonction du mode de l'impératif et de la généralité du verbe. Des observations distinctes

²⁴ *Dites* au pluriel, absent ici, semble endosser les propriétés de *dis*.

(Dostie 2004) sur *tiens, tenez* ou *mettez, mettons* feraient apparaître la spécificité sémantique de *dire*²⁵.

3.3. *Ça* : de la dislocation au dégroupage ($N_1 \rightarrow N_0$), *ça* un morphème favorable à la réanalyse ?

Pronom tonique et monosyllabique, apte à occuper toutes les places syntaxiques, le pronom *ça* offre de surcroît l'intérêt du vague référentiel de son antécédent. Une telle polyvalence le place dans plusieurs paradigmes : les pronoms « impersonnels » (*il, ce, c', ça*), les pronoms compléments de troisième personne (*le, ça*), les particules d'appui pour des morphèmes interrogatifs (*quand ça, comment ça, qui ça, pourquoi ça*), ou anaphorique dans les syntagmes prépositionnels ou adverbiaux (*de ça, à ça, pour ça, avec ça, comme ça, à part ça*). Au-delà des emplois de *ça* sélectionné par *dire*, il nous a semblé que le morphème associé en position de N_0 à une construction verbale transitive (*ça tient, ça se tient, ça le fait, si ça se trouve*) et intransitive (*ça marche* : « ça fonctionne » et « c'est d'accord ») était un candidat intéressant pour interroger les mécanismes de formation d'énoncés « nouveaux » et essayer d'y saisir une procédure de réanalyse.

3.3.1. *Ça te dirait d'aller à la piscine ? Un cas de dislocation standard*

Ça cataphorique réfère à la suite du verbe (*aller à la piscine*), tandis que l'agent (sémantique) du « dire », qu'il faut dissocier du sujet syntaxique étant donné la modalité interrogative, est l'interlocuteur qui occupe la place syntaxique du datif N_2 (*ça te plairait de-V ?*) :

(32) ?Aller à la piscine te dirait

Une modalité assertive et un changement de pronom maintiennent la construction en la recentrant sur la subjectivité du locuteur :

(33) *Ça me dirait* (bien) d'aller à la piscine

Doit-on considérer que *ça* en position de sujet N_0 relève d'un simple transfert de place où N_0 correspondrait au déplacement d'un « ancien » (?) N_1 ? L'hypothèse d'une construction qui serait simplement symétrique est contredite par deux faits qui accompagnent le changement de sujet syntaxique de *dire* : d'une part, le sémantisme supplémentaire de *dire* (« plaire ») et d'autre part le vide laissé en position de N_1 . La structure de l'énoncé et la dislocation réalisée à l'aide de *ça* nous ont intéressée dans la mesure où elles permettent d'observer simultanément une variation sémantique et un changement de fonction syntaxique, alors même que la « surface » lexicale des

²⁵ Contrairement à *tenir* et *mettre*, les trois formes fléchies du paradigme de *dire* à l'impératif sont disponibles comme marqueurs de pragmatization (ce n'est pas le cas de *mets* et *tenons*).

places est remplie. Tout se passe comme si *dire* avait besoin d'une suite dont la fonction de complément direct n'est pas si décisive qu'on aurait pu l'imaginer tout d'abord²⁶.

3.3.2. *Ça me dit rien* : un cas de double interprétation théorique

Ça me dit rien, hors contexte et sans intonation, est théoriquement ambigu²⁷. Deux interprétations sont possibles :

- i) La première revient à « non j'ai pas envie » et répond à une question du type *ça te dit Ø, de V* ou *ça te dit que-P*.
- ii) La seconde interprétation peut se gloser ainsi « non je ne connais pas » ; alors l'énoncé répond à une question du type : *ça te dit quelque chose (ça) ?*

Ces deux lectures n'activent pas la même valeur sémantique et se présentent comme des homonymes de discours. La première vaut comme routine dialogale énonçant l'une des formes par lesquelles on interroge quelqu'un sur ce qu'il a envie de faire et répond négativement. La seconde fait appel à la connaissance ou au souvenir de l'interlocuteur et s'appuie sur un objet que l'énoncé présente comme un simple indice. La commutation avec le verbe *rappeler* (ou *évoquer*) est possible.

Les deux exemples que nous venons de voir, *ça te dirait de-V* et *ça me dit rien*, laissent penser que la séquence pronominale, *ça* N₀ + datif N₂, quand elle est sélectionnée par *dire* forge une routine conversationnelle dans laquelle le verbe *dire* active les rôles de l'interaction et se voit ici doté d'un sémantisme qui spécifie le *dire-signifier* en une évaluation de qualité (« bien » pour *ça me dirait*, ou « non » pour *ça me dit rien*).

3.3.3. Qu'est-ce que *ça* veut dire (tout) *ça*

Les tours en *vouloir dire* font de *ça* le²⁸ sujet du verbe *vouloir*. Or, en général, quand *ça* réfère à un être humain, c'est pour le stigmatiser : *ça parle et ça ne sait rien*. Ce trait +Humain serait actuellement encore²⁹ l'une des rares restrictions d'emploi de *ça*. Le référent de *ça*, quand il est sujet du verbe, en position de N₀, en contexte de situation ou de discours, est plus habituellement un inanimé dont l'identification à une situation, à un procès

²⁶ Observons la rareté des cas où *dire* est en construction absolue. C'est peut-être une raison qui permet d'expliquer la coalescence de *on-dits*.

²⁷ Ainsi que me l'a rappelé D. Coltier, *Ça me dit pas* ne serait pas ambigu. Ne le serait pas non plus la même question au conditionnel : *Ça te dirait (de V) ?* La signification de « plaire, avoir envie de » s'observe également, sans ambiguïté, dans le tour (positif) *ça me dirait bien, oui* (mais : *?ça me dirait pas*).

²⁸ Attesté également dans certaines variations régionales telles que *ça veut le faire*.

²⁹ Il faut cependant se montrer prudent : *ça joue bien, ça dribble mais ça marque pas assez* (au sujet d'un sportif, individué – et non de l'équipe entière –, entendu à la radio).

quelconque, à un programme d'action peut, mais de façon incidente, impliquer un agent humain (*ça tourne, ça marche, ça roule, ça va*). Par ailleurs, on notera que *ça* est spontanément, en situation d'interaction orale ordinaire, plus disponible pour reprendre un antécédent qui a la forme d'un discours direct (*pourquoi tu dis ça ?*) : *dire quelque chose = signifier quelque chose*. Pour remplir ce rôle, *il* ou *le* seraient impossibles.

Sous l'influence du verbe modal *vouloir*, il y a transfert de l'objet (sémantique) du dire en position de sujet syntaxique. La place N₁ se voit ainsi libérée, mais le verbe qui la régit n'est plus le même (*dire # vouloir dire*). Une explication provisoire consiste à dissocier dans l'objet dit, le signe de la parole dite, son signifiant et son signifié. Le signifiant du dit est donné comme point de départ de l'énoncé (N₀), lequel à la suite du verbe *dire* glose son signifié. Une telle option est envisageable pour une première réponse du type :

(34) *ça veut dire* maison en anglais

Le référent de *ça* renvoie à une forme d'expression, réduite à son signifiant. Ce qui n'est pas inintéressant si l'on remarque qu'une dissociation opère sur les deux faces du signe *dit*. Le phénomène pourrait s'apparenter à une opération de dégroupage sémantique.

Mais, inversement, quand *ça* réfère à du non verbal et que l'intonation exprime un reproche (*ça va pas non, tu m'as fait mal au pied*), la réponse peut n'être plus verbale non plus (une mimique d'excuse). Donc si *ça* N₀ (sujet de *veut dire*) peut encore s'interpréter comme « un signe dont on ne perçoit (provisoirement) pas le sens », on sera plus en peine d'imaginer autre chose qu'un comportement, une mimique, un balbutiement en guise de réponse ; l'explication que le locuteur feint d'attendre se résoudra en une justification ou une demande d'excuse.

3.4. Des micro-systèmes de commutation, entre syntaxe et sémantique référentielle ?

Au fil de notre enquête nous avons été frappée par la valeur contrastée et signifiante de certaines unités pronominales. Le contraste fait repérer dans l'environnement d'une forme de *dire* des micro-systèmes de commutation, dans les réalisations pronominales, hors deixis, de N₀ et N₁. Le phénomène de la variation et du contraste semble engager la question référentielle. Ainsi, un continuum des références possibles pour la position de sujet conduit du référent identifié (+Humain) au référent absent, en passant par des solutions (pronoms « indéfinis ») vagues, situationnelles (objet, procès, agent). Ces formes pronominales s'actualisent dans un énoncé ordinaire en *dire* :

(35) Il (personnel) : *il a dit ce qu'il avait à dire*

(36) Quelqu'un : *quelqu'un l'a dit* pourtant

- (37) On : *on s'est dit* que tu viendrait
 (38) Ça : *ça se dit pas – ça se dit comme ça* en anglais
 (39) Il (impersonnel) : *il s'est dit des choses assez désagréables* à cette réunion

Pour l'objet N₁, le référent inanimé se traduit dans les paires suivantes :

- (40) Que / quoi : *que dire* devant un désastre pareil – il a *dit* quoi
 (41) Quelque chose / n'importe quoi : dis-moi quelque chose / je *dis* n'importe quoi
 (42) Quelque chose / rien : *ça te dit* quelque chose (rien) ?
 (43) Tout / rien : c'est *tout dire* – il m'a *tout dit* – j'ai rien dit – parler *pour ne rien dire* ; *c'est rien (peu) de le dire*
 (44) Ça/le : *ne me dis pas ça* (c'est horrible) / *ne me le dis pas* (... laisse-moi deviner)

Notons que l'opposition entre *ça*, pronom tonique et donc détachable, et *le* atone, autorise une dislocation de l'objet coréférentiel : *ça tu me l'as déjà dit*.

On peut signaler un dernier micro-système qui nous a paru intéressant pour – plutôt que son opposition – sa complémentarité avec le système pronominal. Ce micro-système, pour réaliser N₁, décline *chose* à partir de ses expansions courantes (détermination et quantification) :

- (45) *Je vais te dire* une chose (quelque chose) qui va te faire plaisir
 (46) Deux, trois choses (*à dire*)
 (47) Plusieurs choses *à te dire*
 (48) Il y aurait beaucoup de choses *à dire*
 (49) Dis *quelque chose*

Pour terminer l'examen des formes pronominales sélectionnées par *dire*, il faut mentionner les deux pronoms *en* et *se*, quasi-absents du travail présenté. Pourtant, à l'instar de *ça*, ils contribuent à la formation de routines conversationnelles fréquentes (*ça en dit long* ; *pour ce que j'en dis* ; *ça se dit pas*) et résistent également à la relexicalisation (Blanche-Benveniste *et alii* 1987).

CONCLUSION PROVISOIRE

*Il y a manière et manière de dire*³⁰. Au terme de cette étude, on trouve confirmée l'idée selon laquelle le verbe *dire* est bien à l'interface de la sémantique, de la morphosyntaxe et de la pragmatique, et que les expressions et formules en *dire*, étant donné leur nombre et leur variété, ne relèvent pas d'un mécanisme de changement uniforme. Toutefois un fait demeure, la

³⁰ *Manière de dire* mais *façon de parler*...

valeur métalinguistique de *dire* : sa seule présence manifeste qu'un commentaire sur le discours est initié. Partant, la construction verbale de *dire* et les significations du verbe (déclarer, signifier) offre un éventail de formes et de fonctions qui alimentent les besoins conversationnels les plus courants en matière de modalisation.

La pragmaticalisation induit une orientation intersubjective, N₀-N₂, un opérateur d'ajustement (approximation, manière de dire, euphémisation, formule de politesse) dans lequel une formule en *dire* compte surtout pour sa valeur d'indice méta-énonciatif qui signale la présence de sous-entendus et d'implications pragmatiques dans l'énoncé adjoint. Le changement de niveau d'analyse est ici le plus probant.

Enfin, le paradoxe de *ça* N₀ ou N₁ quand il est associé à *vouloir dire* est peut-être le phénomène le plus exportable à d'autres études portant sur d'autres verbes que *dire*. Il faudrait par exemple revenir sur les micro-systèmes pronominaux et la concurrence, dans le cotexte de *dire*, entre *ça* et *le* (*j'ai pas voulu dire ça # j'ai pas voulu le dire*), paire qui paraît la plus probante.

BIBLIOGRAPHIE

Dictionnaires

- BERNET C. et RÉZEAU P. (2008). *On va le dire comme ça. Dictionnaire des expressions quotidiennes*. Paris : Le livre de poche.
- BERNET C. et RÉZEAU, P. (2010). *C'est comme les cheveux d'Éléonore. Dictionnaires d'expressions du français quotidien*. Paris : Balland.
- Brio (2008). Paris : LeRobert.
- Lexis (2002). Paris : Larousse.
- REY A., CHANTREAU S. (2003). *Dictionnaire d'expressions et locutions*. Coll. « Les Usuels ». Paris : LeRobert.

Articles et ouvrages

- APOTHÉLOZ D. (2003). La rection dite « faible » : grammaticalisation ou différentiel de grammaticité ? *Verbum* XXV, 3, 241-262.
- AUTHIER-REVUZ J. (1995). Méta-énonciation et (dé)figement. *Cahiers du français contemporain*, 2. In : M. Martins-Baltar (éd.), *La locution en discours*. ENS Fontenay-Saint-Cloud, 17-39.
- BÉGUELIN M.-J. (2004). Coalescences et dégroupages syntaxiques : réflexion sur les conditions pragmatiques et sémantiques des grammaticalisations. In : *Structures et discours. Mélanges offerts à E. Roulet*. Montréal : Nota bene, 139-150.

- BÉGUELIN M.-J. (2007). Grammaticalisation et renouvellement formel de *en veux-tu en voilà*. In : O. Bertrand, S. Prévost, J. François et C. Schnedecker (éds), *Discours, diachronie, stylistique du français. Études en hommage à Bernard Combettes*. Bern : Peter Lang, 225-241.
- BLANCHE-BENVENISTE C. (1989). Constructions verbales « en incise » et rection faible des verbes. *Recherches sur le français parlé* 9, 53-73.
- BLANCHE-BENVENISTE C. et al. (1987²). *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application en français*. Paris : SELAF.
- BLANCHE-BENVENISTE C. (2002). La complémentation verbale : petite introduction aux valences verbales. *TRANEL* 37,47-73.
- BLANCHE-BENVENISTE C. et al. (1990). *Le français parlé. Études grammaticales*. Paris : Éditions du CNRS.
- BLINKENBERG A. (1960). *Le problème de la transitivité en français moderne. Essai syntactico-sémantique*. Copenhague : E. Munksgaard ed.
- CHAROLLES M. (1976). Exercices sur les verbes de communication. *Pratiques* 9, 83-107.
- COMBETTES B. (1990). Énoncé, énonciation et discours rapporté. *Pratiques* 65, 97-111.
- COMBETTES B. (2006). Du niveau textuel au niveau énonciatif dans la grammaticalisation : le rôle du contexte. *Langue française* 149, 48-60.
- COMBETTES B., MARCHELLO-NIZIA C., PRÉVOST S. (2003). Grammaticalisation et changement linguistique. *Verbum* XXV, 3, 225-240.
- COMBETTES B., KUYUMCUYAN A. (2007). La formation des modalisateurs en français : le cas des locutions formées sur vérité. *Langue française* 156, 76-92.
- DOSTIE G. (2003). Les marqueurs discursifs d'origine verbale et le cas de *coudon* en français québécois. Une histoire à reconstituer. *Verbum* XXV, 3, 353-367.
- DOSTIE G. (2004). *Pragmatisation et marqueurs discursifs. Analyse sémantique et traitement lexicographique*. Bruxelles : De Boeck-Duculot.
- FÉRON C. (2007). *Pour vrai, pour certain, pour sûr* : formation et évolution d'adverbiaux en *pour*. *Langue française* 156, 61-75.
- FÉRON C. (à paraître). *Soi-disant*, étude diachronique (Français médiéval, préclassique et classique).
- GOLDBERG A.E. (1995). *A construction Grammar Approach to Argument Structure*. Chicago : The University of Chicago Press.
- GROUPE DE FRIBOURG (2012). *Grammaire de la période*. Berne : Peter Lang.
- GUILLOT C. (2003). Grammaticalisation et système de la référence : *celui, icelui, cest, celui* et *ledit* dans un texte du début du XV^e siècle. *Verbum* XXV, 3, 369-379.
- KLEIN J.-R., LAMIROY B. (2011). Routines conversationnelles et figement. In : J.-C. Anscombre et S. Mejri (éds), *Le figement linguistique : la parole entravée*. Paris : Honoré Champion, 195-213.
- KUYUMCUYAN A. (2008). « On va dire » : une enquête. In : O. Bertrand, S. Prévost, M. Charolles, J. François et C. Schnedecker (éds), *Discours, diachronie,*

stylistique du français. Études en hommage à Bernard Combettes. Berne : Peter Lang, 175-192.

MARCHELLO-NIZIA C. (2006). *Grammaticalisation et changement linguistique*. Bruxelles : De Boeck.

MARTIN R. (1987). *Langage et croyance*. Bruxelles : Mardaga.

MARTIN R. (1994 [1997, rééd. 2009]). Sur les facteurs du figement lexical. In : M. Martins-Baltar (éd.), *La locution entre langue et usages*. Paris : ENS-Éditions, 291-306.

MORTELMANS J. (2003). *Ledit* : de déterminant anaphorique à marqueur de définitude. *Verbum XXV*, 4, 469-479.

PERRIN L. (à paraître). Formules énonciatives à visée échoïque. *Arena Romanistica*.

PUSCH C.D. (2007). *Faut dire* : variation et sens d'un marqueur parenthétique entre connectivité et (inter)subjectivité. *Langue française* 154, 29-44.

SEARLE J.R. (1982). *Sens et expression*. Paris : Minuit.

CORPUS DU FRANÇAIS PARLÉ PARISIEN (CFPP 2000)

CFPP 2000, <http://cfpp2000.univ-paris3.fr/>

BRANCA-ROSOFF S., FLEURY S., LEFEUVRE F., PIRES M. (2012). *Discours sur la ville. Présentation du Corpus de Français Parlé Parisien des années 2000*.